

5350 - Doit-on réciter le verset du Trône à haute voix avant de se coucher ?

question

Je récite le verset du Trône avant de me coucher. Car l'on m'a dit que si je le récite, Satan ne pourra pas me nuire. Devrais-je élever la voix ou le réciter en moi-même pour être protégé contre Satan ?

la réponse favorite

Il est rapporté de façon sûre d'après un hadith d'Abou Hourayra (P.A.a) qu'il a dit : « : « Le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) m'a confié la garde de la zakat de Ramadan. Puis quelqu'un est venu puiser dans les denrées et je me suis saisi de lui et dit : **« Je porterai ton cas devant le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) »** et il a dit **« Quand tu vas te coucher, récite le verset du Trône. Allah chargera quelqu'un de te garder et Satan ne se rapprochera pas de toi jusqu'au matin. »** Le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) dit : **« Il vous a dit la vérité, bien que menteur ; c'était Satan »** Hadith n° 4624. Sa récitation est une sunna instituée. Récite-le en toi-même. Allah le sait mieux.